



ENSEIGNANTE OU ENSEIGNANT

Besoins immédiats :

- Adaptation scolaire au secondaire :
 - 83 % à l'école secondaire Louis-Jacques-Casault (Montmagny) jusqu'au 27 juin 2019
- Éthique et culture religieuse :
 - 100 % à l'école secondaire de St-Anselme du 18 février au 27 juin 2019
- Univers social :
 - 100 % à l'école secondaire de la Rencontre (St-Pamphile) du 25 mars au 26 avril 2019
- Musique au primaire :
 - 43 % à l'école des Hauts-Sommets (Ste-Perpétue) jusqu'au 27 juin 2019
- Intégration sociale :
 - 20 h/semaine au Centre d'éducation des adultes (St-Lazare) du 11 février au 7 juin 2019
- Anglais :
 - 4 périodes/cycle à l'école secondaire Louis-Jacques-Casault (Montmagny) du 25 février au 27 juin 2019
- Musique au secondaire :
 - 100 % à l'école secondaire de St-Damien du 18 février au 1^{er} avril 2019 (la personne doit pouvoir enseigner la guitare)

Supérieur immédiat :

La direction de l'établissement

TÂCHES PRINCIPALES

- Préparer et dispenser des cours ;
- Collaborer avec les autres enseignantes et enseignants et les professionnelles ou professionnels de l'école ainsi que les autres catégories de personnel ;
- Organiser et superviser des activités étudiantes et y participer ;
- Assumer les responsabilités d'encadrement auprès des élèves ;
- Évaluer le rendement et le progrès des élèves ;
- Participer aux réunions en relation avec son travail ;
- S'acquitter d'autres fonctions qui peuvent normalement être attribuées à du personnel enseignant.

Exigences et compétences

- Baccalauréat en enseignement selon le poste ou en voie d'obtention ;
- Compétences en lien avec les technologies ;
- Habiletés de communication et de coopération ;
- Aptitudes à développer une relation maître-élève positive et à assurer une saine gestion de classe.

TRAITEMENT ANNUEL

- Selon la convention collective en vigueur.

Les personnes qui désirent participer à ce concours sont priées de faire parvenir leur offre de service, accompagnée de leur curriculum vitae ainsi que leur relevé de notes (non officiel), **à l'attention de :**

Service des ressources humaines
Commission scolaire de la Côte-du-Sud
157, rue Saint-Louis, Montmagny (Québec) G5V 4N3
Téléphone : (418) 248-1001, poste 8472 Télécopieur : (418) 241-5961
Courrier électronique : resshuma@cscotesud.qc.ca

N.B. Vous pouvez également consulter cet affichage sur le site Internet de la commission scolaire au www.cscotesud.qc.ca. La Commission scolaire de la Côte-du-Sud applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.